

ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Mouette mélanocéphale

Larus melanocephalus

PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne et Bonn)
Annexe I Directive Oiseaux

LIVRE ROUGE

Rare

DETERMINANTE ZNIEFF

Oui - > 10 couples



Photo : X. Rufroy

Généralités

DESCRIPTION

Envergure : 94-102 cm

Longueur : 37-40 cm

Le plumage est gris très clair dessus, le cou et le dessous sont blancs, le bec et les pattes sont rouge foncé. En période nuptiale, les oiseaux arborent une calotte noire.

DISTRIBUTION

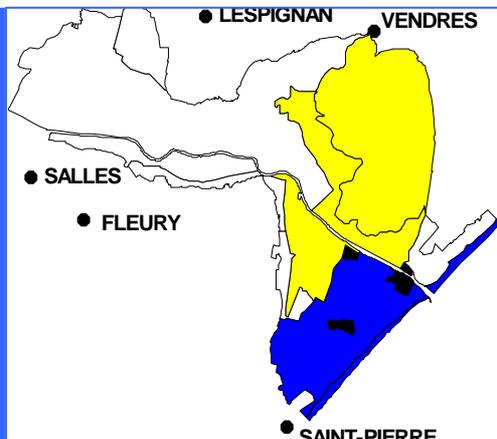
Languedoc-Roussillon : Espèce nicheuse dans le Gard, l'Hérault, et les Bouches-du-Rhône

France : Espèce nicheuse dans le Pays de la Loire, le Nord, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne.

ÉCOLOGIE

La Mouette mélanocéphale partage le plus souvent son habitat de nidification avec des Mouettes rieuses sur des îlots situés dans les lagunes saumâtres à salées, les estuaires, les salins, les étangs d'eau douce, les bassins de décantation. Elle fait son nid dans des zones à végétation assez clairsemée. Espèce principalement pélagique en hiver, cette mouette trouve son alimentation surtout à l'intérieur des terres durant la saison de reproduction : elle y capture en majorité des lombrics et insectes.

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

Actuellement l'espèce n'est pas connue pour se reproduire dans la ZPS de la basse plaine de l'Aude. Les sites les plus proches se situent sur le Bassin de Thau, sur les salins du Castellans. Toutefois, l'observation de 5 adultes dans une colonie de Mouette rieuse de l'étang de Vendres en 2005, laisse penser qu'une installation est possible dans un avenir proche.

MIGRATION ET HIVERNAGE

L'espèce est bien présente en migration pré-nuptiale se nourrissant en particulier dans les prés salés (Le Canton, le Capel). Elle fréquente également très souvent la lagune de Pissevaches, comme zone d'alimentation ou de repli, lors de violents coup de mer, en particulier en hiver.

Menaces et gestion

SI NIDIFICATION :

FACTEURS DE MENACES

- Le dérangement des colonies de reproduction est une des principales causes d'abandon des nids.
- Dégradation des sites de reproduction par artificialisation du fonctionnement hydraulique
- Compétition avec le Goéland leucophaé
- Absence de gestion conservatoire

CONSERVATION

- Surveillance des colonies de reproduction pour éviter tout dérangement anthropique
- Aménagement de sites artificiels : créations d'îlots dans des sablières alluvionnaires réaménagés, installation de radeaux flottants
- Mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Limitation du Goéland leucophaé par stérilisation des oeufs